

**Calendrier du dispositif de formation ASS en formation initiale, apprentissage et en situation d'emploi à
OCELLIA LYON**

ANNEE CIVILE	MOIS	SESSION THEORIQUE/PRACTIQUE
Année 1	Septembre-Octobre	SESSION THEORIQUE
	Novembre-Décembre	Session théorique et 1 ^{er} période de formation pratique : 6 semaines LIEU DE STAGE ou LIEU EMPLOYEUR (salariés et apprentis)
Année 2	Janvier	Session théorique et 1 ^{er} période de formation pratique : 2 semaines LIEU DE STAGE ou LIEU EMPLOYEUR (salariés et apprentis)
	Janvier-Février	SESSION THEORIQUE
	Mars-Avril-Mai-Juin	Session théorique et 2 ^{ème} période de formation pratique : 3,5 semaines LIEU DE STAGE ou LIEU EMPLOYEUR (salariés et apprentis)
	Juillet-Août	VACANCES SCOLAIRES
		LIEU EMPLOYEUR (salariés et apprentis)
	Septembre	SESSION THEORIQUE
	Septembre -Octobre- Novembre-Décembre	Session théorique et 2 ^{ème} période de formation pratique : 12 semaines LIEU DE STAGE ou LIEU EMPLOYEUR (salariés et apprentis)
Année 3	Janvier- Février-Mars-Avril	Session théorique et 2 ^{ème} période de formation pratique 10 semaines LIEU DE STAGE ou LIEU EMPLOYEUR (salariés et apprentis)
	Avril-Mai-Juin	SESSION THEORIQUE
	Juillet-Août	VACANCES SCOLAIRES
		LIEU EMPLOYEUR (salariés et apprentis)
Septembre-Octobre- Novembre-Décembre	Session théorique et 3 ^{ème} période de formation pratique : 12,5 semaines LIEU DE STAGE ou LIEU EMPLOYEUR (salariés et apprentis)	
Année 4	Janvier-Février	Session théorique et 3 ^{ème} période de formation pratique : 6 semaines LIEU DE STAGE ou LIEU EMPLOYEUR (salariés et apprentis)
	Mars-Avril-Mai	SESSION THEORIQUE
	Juin	DIPLOME D'ETAT
	Juillet	Résultat DEASS
LIEU EMPLOYEUR (selon date de fin de contrat pour les apprentis)		

Lyon - Grenoble - Valence

www.ocellia.fr